

NOS INTERVENTIONS

Mesures exécutées
sur le service

168 en 2019

Répartition sur le territoire

73 familles résident sur
Saint Etienne Couronne

20 sur l'Ondaine

7 sur le Pilat

42 sur le Forez

22 sur le Gier

1 Roanne

3 Hors département

SERVICE REPARATION PENALE

7 rue chomier
42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 81 15 89



Siège Social
15 rue Léon Blum
42000 SAINT-ETIENNE
Tél : 04 77 32 51 73
Fax : 04 77 33 94 37
siege-social@agasef.fr



Service réparation pénale

ROANNE ● ● FOREZ ● ● GIER ● ●

SAINT ETIENNE ● ●

ONDAINE ● ●

*Evaluation de la situation familiale
Prise en compte de la victime
Réflexion approfondie sur son rôle dans l'infraction*



QUE FAISONS NOUS AVEC LE JEUNE ET LA FAMILLE ?

AVEC QUI ?

Agglomérations, Associations, Accueils spécialisés, Direction à la vie Sociale, Magistrats, Département, Aide Sociale à l'Enfance, Etablissement scolaires, Centre de formation, , Maison des Ados, Maison de la Justice, PJJ, Missions locales, Etablissements de santé, Avocats, Associations caritatives, Mairies, centres sociaux, Maisons de quartier, STAS, clubs sportifs, MAIF, cinémas, médiathèques, victimes, CJC, Aispas...

COMMENT ?

- En accédant au sentiment de culpabilité
- En utilisant des ressources du territoire
- En réparant auprès de la société civile
- En apprenant le respect de la loi
- En adaptant son comportement en société pour accéder à la citoyenneté
- En responsabilisant le jeune et ses parents



ÉVALUATION
DE LA SITUATION
DU JEUNE

ACCOMPAGNEMENT
EDUCATIF ET SOCIAL
DU JEUNE

BILAN AVEC PERSPECTIVES
ET PRÉCONISATIONS

> Retranscrit à la famille et transmis au service du procureur de la République



EFFETS DE NOTRE INTERVENTION :

L'intervention de l'éducateur, après du jeune et de sa famille, a pour ambition de :

- Donner au jeune la possibilité d'agir par lui-même et de se responsabiliser
- Transmettre au jeune d'autres références éducatives, et d'autres modèles du monde adulte,
- Tisser des liens et des réseaux de solidarité autour des membres de la cellule familiale pour lui permettre de trouver des solutions adaptées, (préconisations si besoin)
- Rappeler le contenu de la loi républicaine,
- Tenter d'enclencher un processus de changement de comportement chez le jeune et les membres de sa famille (si besoin).
- Amener le jeune à devenir sujet au sein d'un groupe dans un souci de citoyenneté.

L'intervention de l'association, sur le territoire, a pour effet de :

- Apaiser les relations entre les habitants et renforcer la tranquillité publique et la cohésion sociale du territoire,
- Structurer les actions entre les différents acteurs du territoire et produire un sens commun,
- Créer de la richesse économique en favorisant les échanges entre les familles et les structures locales,
- Créer de la richesse économique en développant des actions qui appellent des fonds financiers extérieurs,
- Accroître les capacités de financement des familles par le biais du travail proposé par les chantiers éducatifs